



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/667
23 octobre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

Quarante-quatrième session
Point 71 de l'ordre du jour

RENFORCEMENT DE LA SECURITE ET DE LA COOPERATION
DANS LA REGION DE LA MEDITERRANEE

Lettre datée du 20 octobre 1989, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre qui vous est adressée par M. Jadallah Azzouz Attalhi, Secrétaire du Comité populaire du Bureau du peuple pour les relations extérieures et la coopération internationale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 71 de l'ordre du jour intitulé "Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée".

Le Représentant permanent,

(Signé) Ali A. TREIKI

ANNEXE

Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Les pays membres du Pacte atlantique ont commencé il y a quelques jours des manoeuvres de grande ampleur dans la partie occidentale de la Méditerranée, manoeuvres qui doivent durer environ un mois.

La Jamahiriya arabe libyenne considère que ces manoeuvres et autres mouvements militaires contredisent les déclarations et informations relatives à la détente internationale et que la concentration des flottes et forces militaires dans cette mer, somme toute limitée, ne contribue guère au renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Ces manoeuvres font au contraire de la mer Méditerranée une zone de tensions et de conflits internationaux et entravent les efforts tendant à en faire une zone de paix et de coopération, comme le recommandent les résolutions de l'Assemblée générale et les déclarations et décisions du Mouvement des pays non alignés, lesquels se conforment en cela à la volonté des peuples de la région de vivre dans la sécurité et la coopération.

La Jamahiriya arabe libyenne met en garde la communauté internationale contre les dangers que ces manoeuvres, et les concentrations de forces qui en résultent, font courir à la navigation maritime et aérienne, aux échanges commerciaux et touristiques et, de manière générale, aux liaisons entre les rives nord et sud de la mer Méditerranée.

En tant que pays riverain de la Méditerranée, la Jamahiriya arabe libyenne engage tous les pays épris de paix à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que cessent de telles manoeuvres et que la Méditerranée redevienne une zone de paix et de coopération.

Je vous prie d'agrèer, ...

Le Secrétaire du Comité populaire
du Bureau du peuple pour les
relations extérieures et la
coopération internationale,

(Signé) Jadallah Azzouz ATTALHI
